



conseil municipal

lundi 25 mars 2013

à 20 h 30 à l'espace culturel - salle Dulcie September

ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 18 février 2013

Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

éducation

- Modification des rythmes scolaires – Demande de dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 l'application de la réforme scolaire

urbanisme

- Approbation de la charte du développement durable

ressources humaines

- Régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des puéricultrices
- Modification du taux de fixation de promotion pour les avancements de grade des agents de la ville de Nangis
- Créations de trois postes à temps complet – Ingénieur principal, puéricultrice de classe supérieure et adjoint d'animation de 2ème classe
- Création de trois postes dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir
- Modification de la délibération du conseil municipal n°2003/021 en date du 26 février 2003 portant modification du tableau des effectifs et créations de postes : Conducteur spécialisé de 1er ou 2ème niveau – Animateur – Agent d'animation – Agent d'entretien

vie locale

- Réactivation du Conseil Local de la Jeunesse
- Création d'un Conseil des Sages

questions diverses

Le sénateur maire,

Michel Billout



Les séances du conseil sont publiques